PASS'POINTS CITOYEN

Le Pass'Points Citoyen permet aux jeunes Roannais d'accomplir des m
individuelles ou collectives d'un maximum de 30h par an. Les points acq
convertis en euros.

Roanne

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils

Guide enfance jeunesse

+ TÉLÉCHARGEZ LE PDF

Agglo

Pourquoi un Pass'points citoyen

Le Pass'points citoyen permet aux jeunes roannais de recevoir une aide financière pour réaliser un projet individuel ou collectif : permis de conduire, BAFA, PSC1, activités culturelles de loisirs, adhésion à un club sportif, séjour linguistique, stage sportif ou culturel,... En contrepartie, ils doivent s'impliquer dans la vie

de la commune par des actions d'intérêt général dans les services municipaux.

Qui peut bénéficier du Pass'points citoyen

Les habitants de la Ville de Roanne, âgés de 16 à 18 ans (possible jusqu'à la fin de l'année des 18 ans) peuvent prétendre au dispositif Pass'points citoyens.

Comment participer ?

Dans un premier temps il faut retirer un dossier d'inscription à l'espace Info-Jeunes Roanne. Il faut ensuite rapporter :

- le dossier rempli,
- l'autorisation parentale dûment signée par les parents,
- le devis d'un prestataire relatif au projet (Auto-Ecole, Organisme de formation pour le BAFA, etc ...).

Une commission d'attribution étudie chaque dossier présenté

Comment se déroule la mission ?

1. Si votre dossier est retenu, **vous devrez réaliser 30 heures dans un service municipa**l partenaire du dispositif, par exemple :
   • Le Centre Jeunesse Pierre Bérégovoy,
   • Le Musée Joseph Déchelette,
   • Le Théâtre,
   • Les Ecoles primaires roannaises,
   • Le Service Espaces Verts,
   • Les Clubs Séniors.
2. Une fois la mission réalisée, **une aide d'un montant de 250€** sera versée directement au prestataire par la Ville de Roanne.

CONTACTS

Info-jeunes Roanne

4 Rue Fontenille
42300 Roanne

0477727063

Courriel

Lundi : 12h30 - 17h30
Mardi : 12h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h00 - 17h30
Jeudi : 12h30 - 17h30
Vendredi : 13h30 - 17h00

Accueil libre sans rendez-vous

SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

SOURDS ET MALENTENDANTS